

Signé Lausanne

Les dessins insolites sur le bitume lausannois sont des jeux pour découvrir le monde

Repéré pour vous

À côté de la fontaine du parc de Milan, un drôle de dessin géométrique orne le bitume. Qu'est-ce que ce grand carré rouge agrémenté de diagonales et d'étoiles bleues? C'est un jeu. Un jeu de **Bagh Chal** pour être plus précis, qui pourrait rappeler un plateau d'échecs, si ce n'est qu'il vient tout droit du Népal et obéit à des règles bien différentes. Pour y jouer, il faut se doter de quatre pions d'une couleur, figurant des tigres, et de douze pions d'une autre couleur, faisant office de chèvres. Le but pour l'équipe des chèvres est d'encercler les tigres, et pour les tigres de manger les chèvres.

À Lausanne, le Bagh Chal n'est de loin pas le seul jeu de stratégie à transporter à l'autre bout du monde. À l'initiative du Centre socioculturel Pôle Sud et de l'association Jeux thème le monde de l'association Jeux thème le monde, un réseau de sept différents plateaux ludiques sont disséminés dans toute la ville depuis 2006. Sur l'esplanade de la Cathédrale, on trouve ainsi un jeu d'Awithlaknannai, venu du



JEAN-PAUL GUINNARD

7 C'est le nombre de jeux disséminés à travers la ville depuis 2006 à l'initiative du Centre socioculturel Pôle Sud et de l'association Jeux thème le monde

Nouveau-Mexique, et sur la place de l'Europe on peut s'amuser avec un Yoté, populaire au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso.

Une partie de ces divertissements peuvent se jouer

toute l'année en apportant ses propres pièces. Des pièces sont toutefois mises à disposition en libre service à proximité des plateaux dès le début de la belle saison, à Pâques. D'autres jeux, qui ne sont pas peints au sol, sont quant à eux installés chaque année, aussi avec le retour des beaux jours, en divers endroits de la ville. Parmi eux on compte l'Awele, un jeu ivoirien, situé sur l'allée Ernest-Ansermet, près du Casino de Montbenon. **C.B.A.**

Plan de situation, infos et règles du jeu sur [jeuxthemelemonde.ch](#)

Le Nolf, nouveau bar au look industriel new-yorkais, joue sur les mots au Flon

Tout neuf

Discrètement, le Nolf Bar (un F à l'envers incite le passant à lire depuis la droite... oui, oui, c'est bien Flon) s'est installé dans le bâtiment de la Miroiterie. Il y a posé ses briques rouges à la new-yorkaise et son mobilier industriel derrière le très italien Cipriano, en lieu et place d'une boutique de vêtements. «Au départ, on voulait s'inspirer de Wall Street et proposer une carte dont les prix fluctuaient selon l'offre et la demande, explique **Johnny Simoes**, associé dans l'aventure à Eren Aktas. Le concept existe dans d'autres pays, mais ici la loi l'interdit car cela pourrait pousser à la consommation d'alcool.» Les deux trentenaires lausannois, l'un courtier en immobilier, l'autre gérant de salons de coiffure, qui se sont connus sur les bancs d'école puis recroisés à l'École de commerce, ont changé de concept mais conservé leur idée: attirer au centre du Flon une clientèle un peu plus âgée que celle qui fréquente l'esplanade. «La mode est de proposer la chicha, constate



PATRICK MARTIN

Eren Aktas. Nous avons plutôt voulu miser sur des cocktails originaux et des gins et whiskeys haut de gamme pour attirer les connaisseurs.» Ainsi, la carte fait la part belle aux cocktails à base de Lillet ou de Saint-Germain, concoctés par le barman Mike et coiffés d'une brume d'azote. Côté gins, on trouve les sélects Ophir, Monkey ou Mare. Des bières artisanales en bouteilles complètent l'offre à la pression (qui va de la Cardinal à l'IPA de Brooklyn) et des tapas froides sont servies. Avec 50 places à l'intérieur, 30 en terrasse,

les patrons ne craignent pas un marché saturé au Flon et assurent qu'il y a de la place pour plus de bars encore. Pour séduire, ils misent sur leur mobilier original – les tabourets de bar sont à pédales, les fauteuils, créés pour le lieu, ont des pieds en tuyaux de sanitaires! – et des soirées à thème qu'il reste à inventer. **C.CO.**

Nolf Bar, Port-Franc II. Ouvert tous les jours dès 14 h (sa dès 10 h). Inauguration ce vendredi, 17-19 h.

Lausanne et région



Marianne Castella (jaune) et sa guide Isabelle Jeanneret (rouge), également membre du GRSA. Les deux femmes pratiquent souvent ensemble comme ici au domaine de ski nordique des Cluds.

PATRICK MARTIN

Une pionnière du ski aveugle raconte ses cinquante ans de glisse

Lausanne
Marianne Castella a vécu l'évolution de la pratique et du guidage en Suisse romande. Elle dit son plaisir mais aussi ses frayeurs

Romarc Haddou

L'histoire débute en 1969. Après trois années de tâtonnement sur les pentes enneigées du Sépey, le Groupement romand de skieurs aveugles et malvoyants (GRSA) est officiellement formé sous l'impulsion de Roger Alleman, un passionné de ski et de montagne ayant perdu la vue à la suite d'un accident. Alors que la structure fête ses 50 ans et compte 350 membres (*lire l'encadré*), ils ne sont plus que trois parmi les pionniers de l'époque à profiter encore des joies de la glisse. Il y a Michel Bart, Michel André et puis Marianne Castella, une Lausannoise de 73 ans qui vient gentiment de ranger ses skis alpins mais qui s'amuse encore à skis de fond. «C'est presque trop facile, à cause des traces, mais c'est bien moins stressant que l'alpin, juge celle qui s'est lancée parce qu'elle «rêvait de skier au Canada». C'est par contre très physique et les descentes peuvent

s'avérer périlleuses.» Il faut alors faire confiance aux guides, spécialement formés par le GRSA. Lors de notre séance photos, aux Cluds, la guide Isabelle Jeanneret indique par exemple les courbes, les changements de traces... «J'ai toujours fonctionné au feeling, rapporte Marianne Castella. Il faut que ça accroche de suite avec le guide car nous avons besoin de lui faire entièrement confiance.»

Deux heures pour Isenau

Et pour cause, encore plus en ski alpin quand la pente est abrupte, les consignes sont déterminantes. «Au sommet de la piste, il nous explique la configuration générale: la largeur, la verticalité, les bosses. Et pendant la descente, il nous indique les changements de

«J'ai une énorme reconnaissance pour les guides et leur patience. Au départ, il me fallait deux heures pour faire la grande descente d'Isenau aux Diablerets»

Marianne Castella
Skieuse aveugle de 73 ans qui pratique encore, essentiellement le ski de fond

ou simplement gauche-droite pour nous faire tourner. J'ai une énorme reconnaissance pour les guides et leur patience. Au départ, il me fallait deux heures pour faire la grande descente d'Isenau aux Diablerets»

Les sens en éveil

Marianne Castella avoue «être un peu peureuse» alors elle préfère ne pas s'emballer. «Aujourd'hui

le snowboards font beaucoup de bruit et quand quelqu'un vous frôle à toute vitesse, c'est effrayant», raconte-t-elle. D'autant que «quand vous chutez, vous vous sentez glisser sans savoir où vous allez ni quand ça va s'arrêter». Car la Lausannoise «ne connaît que quelques pistes par cœur», notamment à Villars. Pour le reste, et bien qu'elle ait arpenté une grande partie des Alpes, la découverte est totale à chaque sortie.

Quant au chemin parcouru depuis les débuts, il est immense. «Il a d'abord fallu apprendre à approcher les skis et à marcher avec. Les premières petites descentes se faisaient en pas tournants, on ne connaissait pas le chasse-neige. Et on remontait les pistes de côté, en escalier.» La découverte des remontées mécaniques à l'arrivée au sommet. Les téléskis l'inquiètent aussi, parce qu'elle est seule et qu'il n'est pas toujours aisé de lâcher au bon moment à l'arrivée. Là encore, le guide est indispensable.

Malgré les bruits environnants, la skieuse préfère fonctionner à la voix plutôt qu'avec une radio à l'oreille. «J'ai trop l'habitude d'être à l'écoute de mon environnement. Je fais du ski pour être en plein air, pour entendre la montagne et la nature. C'est toute une ambiance dont je veux profiter.»

Un groupement et des guides reconnus

● Depuis cinquante ans, le Groupement romand de skieurs aveugles et malvoyants (GRSA) propose non seulement des camps de ski et des sorties individuelles aux personnes déficientes visuelles, mais s'applique aussi à former des guides et à développer les techniques de guidage. «C'était assez basique au départ, presque un ordre toutes les trente secondes, sourit Hervé Richoz, communicant du

groupement. Désormais l'Europe envie la formation de nos guides et nous sommes en train de certifier la méthode.» Sur les pistes, les tandems sont reconnaissables à leurs vestes: rouge pour le guide et jaune pour le skieur.

Actuellement, le GRSA compte 350 membres, dont 150 actifs. Parmi eux, 28% sont Vaudois. «Ils viennent tous pour le ski mais aussi pour le plaisir de se rencontrer, de ne plus du

tout sentir le handicap, souligne Hervé Richoz. Partir en camp constitue avant tout une expérience humaine et il est facile de comprendre que les guides ne sont pas seulement des accompagnateurs. Ils nous aident à trouver nos skis, une place pour manger dans les restaurants d'altitude ou tout bêtement des toilettes. En fait, c'est une relation de partage très forte, en harmonie et en sécurité.» **R.H.**

Pully

Première pierre aux Boverattes

Les Pullériens attendent ces six immeubles de pied ferme. La première pierre du projet immobilier des Boverattes a été posée le 11 mars. Les 123 appartements sont destinés prioritairement aux familles et personnes résidant ou travaillant à Pully. Les annonces de location paraîtront au printemps 2020, fait savoir la Ville. **M.N.**

Lavaux

Les vigneronns lancent leur film

Lavaux Vin Bio lance ce mercredi soir la campagne de financement participatif pour le film «Sept vigneronns», réalisé par Johann Péllichet et Adrien Pfliser. Le documentaire racontera comment la viticulture bio s'est développée à Lavaux. Il sera visible au cinéma Rex, à Vevey, durant la Fête des Vignerons. www.herosol-caux.ch/vignerons. **C.CO.**

Élection au Conseil d'État

L'UDC nie avoir fomenté la dénonciation contre Rebecca Ruiz

Dans la dernière ligne droite, la campagne s'anime autour du contrat de travail boiteux dont a bénéficié la candidate PS

Vincent Maendly
Patrick Chuard

Lundi, à quelques jours du premier tour de l'élection au Conseil d'État, trois Vaudois inconnus de la sphère politique dénonçaient la candidate socialiste Rebecca Ruiz au Ministère public pour le contrat de travail boiteux dont elle a bénéficié à l'État de Vaud en 2013 («24 heures» d'hier). Il n'en fallait pas moins pour que la gauche y voie une manœuvre politique d'une «kolossale» finesse, abondamment commentée sur les réseaux sociaux. La présidente du PS vaudois, Jessica Jacoud, a eu tôt fait, mardi, d'interpeller le candidat UDC Pascal Dessauges sur Facebook, l'invitant à se «distancer publiquement et fermement des méthodes de ces trois pseudo-citoyens lambda».

Chose qu'il ne fera pas. «Je ne vais pas condamner cette dénonciation, car je n'ai pas à porter un jugement dessus, nous répond-il. Je ne connais pas ces personnes, je n'étais pas au courant de leur démarche et je respecte la séparation des pouvoirs. Je ne me prononcerais donc pas sur cette histoire avant que le Ministère public ait communiqué sur les suites qu'il lui donne.» Président de l'UDC vaudoise, Jacques Nicolet renchérit: «Nous n'avons aucune distance à prendre, n'étant pas impliqués ou concernés par cette plainte! M^{me} Ruiz doit tirer les conséquences elle-même de ses activités et de la transparence qu'elle entend y donner... Nous, nous menons campagne au côté de notre candidat.»

Pour rappel, la criminologie a enchaîné plusieurs CDD au sein du Département de la formation (DFJC), du temps où y officiait la ministre socialiste Anne-Catherine Lyon. Le dernier contrat, révélait «Le Temps» en décembre dernier, prévoyait un intitulé bidon de «maîtresse de discipline académique» à Cossonay, une pioulette pour contourner une directive interdisant d'enquiller quatre contrats à durée déterminée pour sa fonction. Cette pratique était ancienne et a permis à Rebecca Ruiz de terminer un rapport sur le harcèlement scolaire.

Pas d'étiquettes partisans

La dénonciation vise les deux politiciennes socialistes, pour «aux dans les titres» et «gestion déloyale des intérêts publics». Officiellement, ses auteurs, Samuel Thétaz, Jean-Charles Cardinaux et Olivier Klunge, sont des électronnes libres agissant en tant que simples citoyens. Ils ne sont pas encartés à l'UDC. Ni au PLR, indique Marc-Olivier Buffat, président des libéraux-radicaux vaudois. «Je prends note de cette dénonciation, dont j'ai appris l'existence hier soir, et je répète ce que j'ai toujours dit: ce n'est pas à un parti politique de prendre position sur des affaires judiciaires. Je suis contre ce mélange des genres.»

La très conservatrice Ligue vaudoise, dont est membre Olivier Klunge, rédacteur à «La Nation», n'est pas non plus derrière l'opération, précise son président, Olivier Delacrétaz. «Nous ne sommes pas

dans le coup et, d'ailleurs, la Ligue vaudoise ne prend jamais position pour tel ou tel candidat lors d'élections. Mais j'attends avec intérêt la manière dont les choses vont se développer...»

Car désormais, le tempo judiciaire s'invite dans la campagne, qui devrait prendre fin le 7 avril, date du second tour de l'élection. La dénonciation pénale est bel et bien arrivée au Parquet mardi matin, confirme le procureur général Eric Cottier par écrit. «Cette dénonciation est à l'examen. En l'état, le Ministère public n'a aucune autre déclaration à faire, se réservant une éventuelle communication ultérieure.»

Épée de Damoclès

Il se trouve que, l'an dernier, le Ministère public avait déjà eu à traiter la dénonciation d'un politicien, en l'occurrence le conseiller d'État Pascal Broulis, pour ses voyages en Russie avec le milliardaire Frederik Paulsen. Eric Cottier avait informé dès le lendemain, soit le 13 septembre, qu'il lançait des «investigations préliminaires» afin de déterminer s'il était nécessaire d'ouvrir une véritable instruction pénale. Une quarantaine de jours plus tard, il classait le dossier. Donc rien ne dit que le Ministère public sera en mesure de statuer d'ici au 7 avril. La seule perspective qu'une enquête pénale soit ouverte contre la candidate socialiste est une embarrassante épée de Damoclès, qui pourrait rester suspendue au-dessus de sa tête encore quelques jours.

Pas de quoi inquiéter l'intéressée, affirme celle-ci: «Je suis sereine et j'attends la suite avec la cons-



«Je ne connais pas ces personnes, je n'étais pas au courant de leur démarche et je respecte la séparation des pouvoirs»

Pascal Dessauges Candidat UDC



«Je suis sereine et j'attends la suite avec la conscience tranquille. J'ai fait un travail sérieux pour le DFJC et d'autres entités»

Rebecca Ruiz Candidate PS

science tranquille. J'ai fait un travail sérieux pour le DFJC mais aussi pour d'autres entités comme la police lausannoise ou la police cantonale. Je n'ai aucune raison de changer ma manière de faire campagne, car la plainte est manifestement infondée et émane de personnes proches de l'extrême droite qui veulent instrumentaliser la justice à des fins politiques.» Cette affaire qui colle aux basques de Rebecca Ruiz depuis trois mois suscite aussi de l'empathie auprès des électeurs: «Quand on m'en parle sur le terrain, c'est pour me soutenir face à ces mesquineries.»

Statut de victime

Toute cette histoire pourrait en effet servir sa candidature, imagine le politologue René Knüsel. «Si une partie des électeurs sera troublée et va soit choisir un autre candidat, soit s'abstenir en raison de l'incertitude causée, il n'est pas exclu qu'il y ait aussi un effet inverse qui fasse resserrer les rangs des électeurs «progressistes». Voir amène vers elle une partie des électeurs de gauche qui auraient pu être tentés par un vote dilatoire.» Les événements «pourraient surtout donner à M^{me} Ruiz un statut de victime auprès d'une partie de l'électorat un peu incédés.»

Autre hypothèse: que la guerre PS-UDC profite aux petits candidats du centre ou de la gauche radicale. Le PDC Axel Marion a tenté de tirer les marrons du feu dans un communiqué publié mardi, où il appelle les Vaudois «à siffler la fin de la récré et à renvoyer les enfants en classe» en élisant un centriste au Conseil d'État.

Polémique

Le PS contre-attaque après la plainte visant Rebecca Ruiz

Samuel Thétaz, l'un des trois auteurs de la plainte pénale contre Anne-Catherine Lyon et Rebecca Ruiz, qui est avocat de profession, a été sanctionné par la Chambre des avocats du Tribunal cantonal en 2015. Notamment pour une plainte pénale «infondée» et qui était «contraire aux devoirs de sa profession». Le PS vaudois s'en est étonné mardi soir, un jour après l'annonce de la dénonciation de l'ancienne ministre et de la conseillère nationale PS. «Je suis très surpris de voir qu'un confrère, déjà averti par le Tribunal cantonal pour avoir déposé une plainte comme un moyen de pression inadmissible, réitère son procédé», dit Jessica Jacoud, présidente du PS Vaud, elle-même avocate. «On réfléchit sérieusement à la dénoncer à l'Ordre des avocats», ajoute-t-elle.

L'homme de loi avait fait l'objet de deux enquêtes disciplinaires. Concernant la plainte infondée, il a agi «contrairement à son devoir de soin et de diligence», a jugé la Chambre des avocats. La deuxième enquête faisait suite à des propos au contenu «excessif et inadéquat» à l'encontre d'un juge de paix. Dans ce cas, il avait «clairement dépassé les limites de ce qu'une saine critique des décisions judiciaires autorise et violé son devoir de soin et de diligence à l'égard des autorités judiciaires», selon la décision rendue.

Au final, «son comportement porté atteinte à la considération et à la confiance dont doit pouvoir jouir un avocat dans l'exercice de sa profession. Il revêt une certaine gravité [...]» Tenant compte «du fait qu'il a décidé d'arrêter son activité d'avocat, touché par les deux enquêtes disciplinaires ouvertes à son encontre [...], la Chambre n'a prononcé qu'un avertissement.

Contacté mardi soir, Samuel Thétaz estime que ces faits n'ont aucun lien avec la dénonciation: «Nous avons déposé cette plainte à trois, avec Jean-Charles Cardinaux et Olivier Klunge, et nous l'avons fait en tant que citoyens. Ma profession d'avocat n'a rien à faire là-dedans.» Après la décision de la Chambre des avocats en 2015, Samuel Thétaz s'était réorienté professionnellement pendant huit mois, avant de reprendre le barreau. «Je constate que le PS se livre à des attaques personnelles, tout en reprochant aux autres de le faire à sa candidature», dit-il. Il ne voit «pas ce qu'il y a d'abusif ou d'excessif dans cette dénonciation puisqu'elle se base sur des faits publics qui ont été reconnus par Anne-Catherine Lyon et par Rebecca Ruiz». Et d'affirmer qu'il «s'attendait à ce genre d'attaques», assurant «ne pas avoir peur» d'une quelconque dénonciation. **P.C.**

Un flou que le Ministère devra dissiper

● Toute politique soit-elle, cette dénonciation pour faux dans les titres tient-elle la route juridiquement? «En principe, un contrat, notamment de travail, n'est pas un titre au sens du droit pénal, analyse Alain Macaluso, professeur de droit pénal à l'UNIL. Mais la jurisprudence du Tribunal fédéral, certes assez restrictive, ne permet pas de l'affirmer pour tous les cas.» L'expert se garde bien de se prononcer sur le cas d'espèce, dont il ne connaît pas les détails. «Pour qu'il y ait faux intellectuel dans les titres, le document doit présenter une force probante accrue. Cela peut dépendre des qualités personnelles reconnues à son signataire, comme la profession qu'il exerce, si elle est jugée digne de foi. Il est arrivé que le TF, en refusant à un contrat la qualité de titre, mette l'accent sur le fait qu'il a été passé entre de simples particuliers. A contrario, on ne peut donc pas exclure qu'un contrat de droit public signé par deux agents publics puisse être traité différemment.» L'avantage illicite, qui est un élément de l'infraction, est une notion très large, ajoute l'expert. «Il pourrait être réalisé par le fait de pouvoir continuer à travailler pour l'État alors qu'on ne devrait plus en avoir la possibilité au vu de la réglementation applicable.» Quant à la «gestion déloyale des intérêts publics», cette infraction ne peut être commise que par un agent public, note Alain Macaluso. Seule la ministre Anne-Catherine Lyon pourrait donc se la voir reprocher. **V.M.A.**

PUBLICITÉ



VATEL,

1^{ÈRE} ÉCOLE SUPÉRIEURE

DE MANAGEMENT HÔTELIER EN VALAIS (MARTIGNY)

les écoles supérieures*
le scuole specializzate
die höheren fachschulen



*Filiale en processus de reconnaissance ES



HOTEL & TOURISM
BUSINESS SCHOOL

© 2019 VATEL. Tous droits réservés.

V CX

Contrôle qualité



V CX

Contrôle qualité

